



Le réseau  
de transport  
d'électricité

# S3REnR Bourgogne-Franche-Comté Comité technique n°4

**19/05/2026**

01

**Contexte**

02

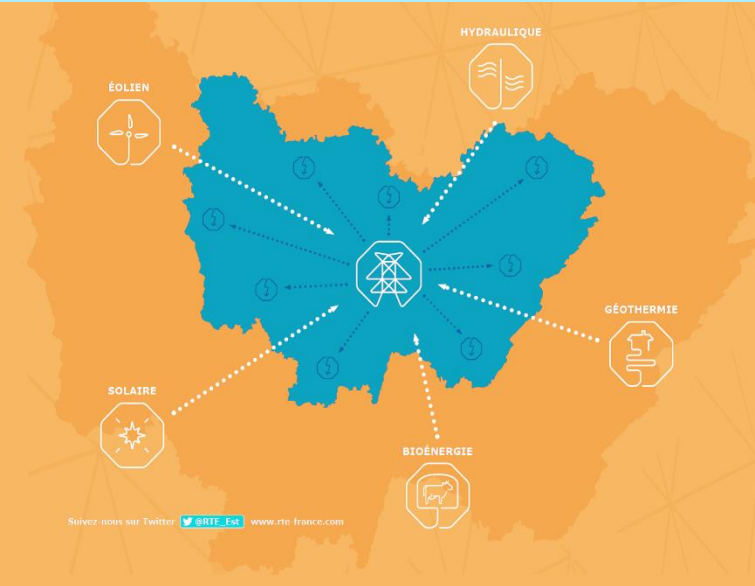
**Proposition de répartition entre filières**

03

**Lancement des études V0**

04

**Planning**





# Contexte

# Bilan prévisionnel 2025

LA FRANCE EST AUJOURD'HUI DANS UNE SITUATION D'ABONDANCE D'ÉLECTRICITÉ PARTICULIÈREMENT AVANTAGEUSE POUR S'ÉLECTRIFIER

**1** Le potentiel de production bas-carbone d'électricité en France est désormais rétabli et **croît conformément au rythme nécessaire à la décarbonation du pays**

**2** La **consommation demeure atone** et ne suit pas la trajectoire correspondant à l'atteinte de la neutralité carbone



**Rétablissement de la production nucléaire** suite aux crises sanitaire et corrosion sous contrainte (sans retrouver les niveaux 2010)



**Retour à la normale de la production hydraulique**, suite à une sécheresse historique en 2022 qui a ajouté à la crise énergétique



Passage d'un rythme de développement moyen de **3 TWh/an** (2011-2015) à **9 TWh/an** (2021-2025), **conforme aux objectifs publics**



**Baisses de la consommation** suite aux crises sanitaire et énergétique (-6% vs. son niveau pré-Covid)

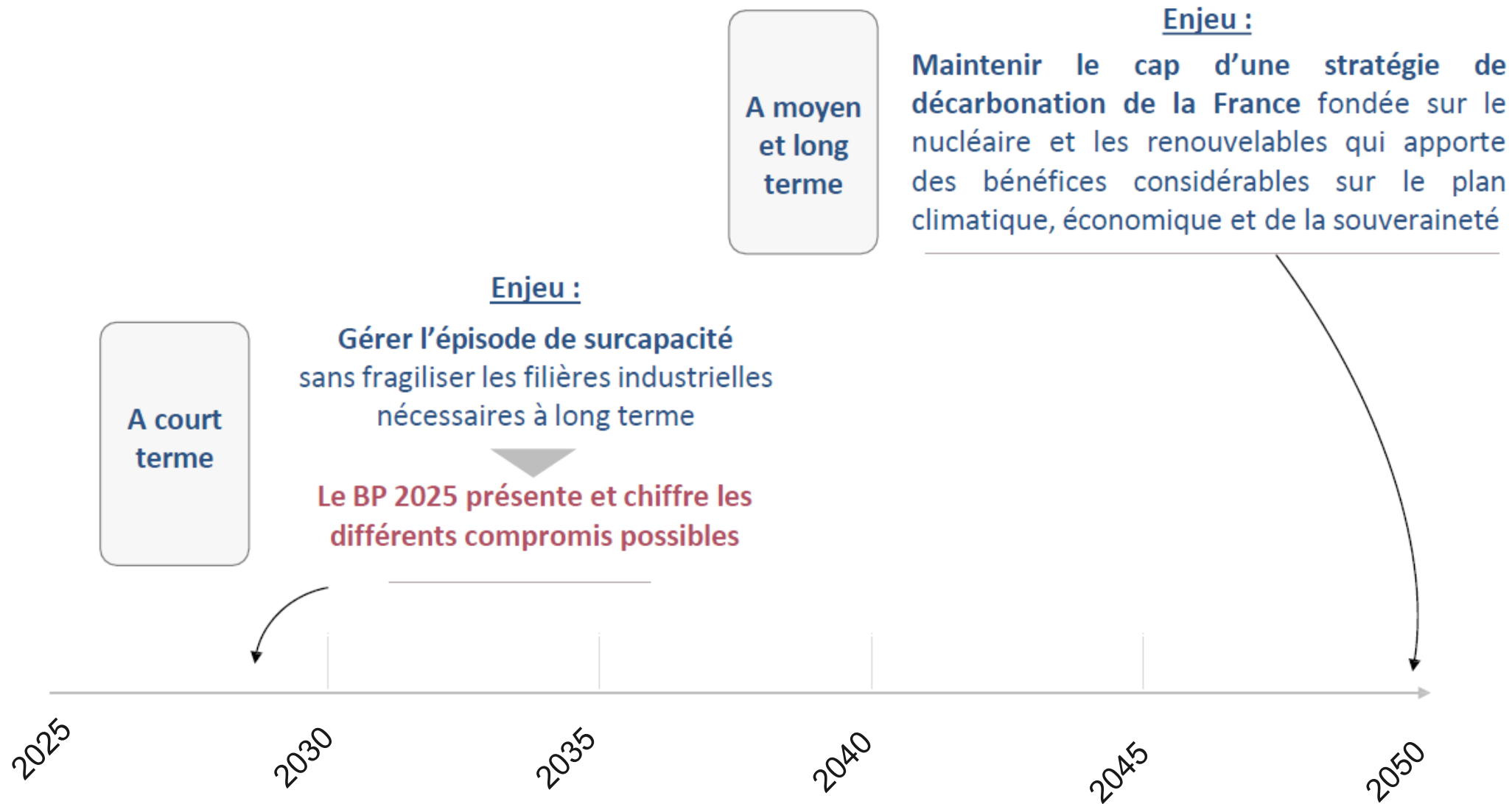


**Poursuite des effets structurels de l'efficacité énergétique**

correctement documentés par RTE dans ses rapports depuis dix ans

# Bilan prévisionnel 2025

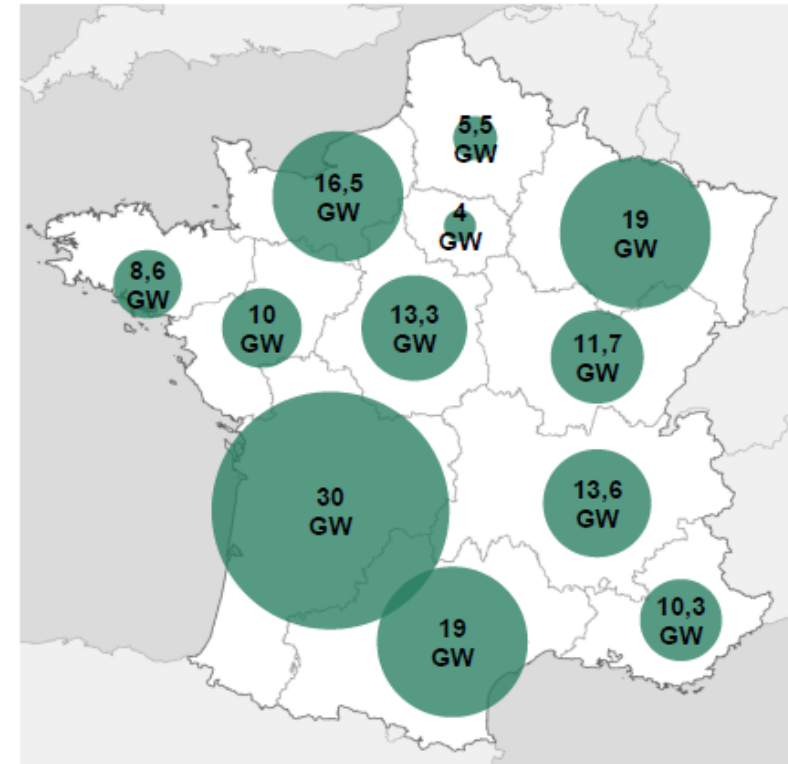
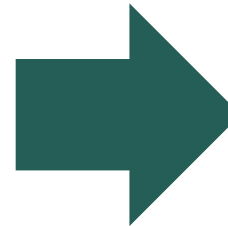
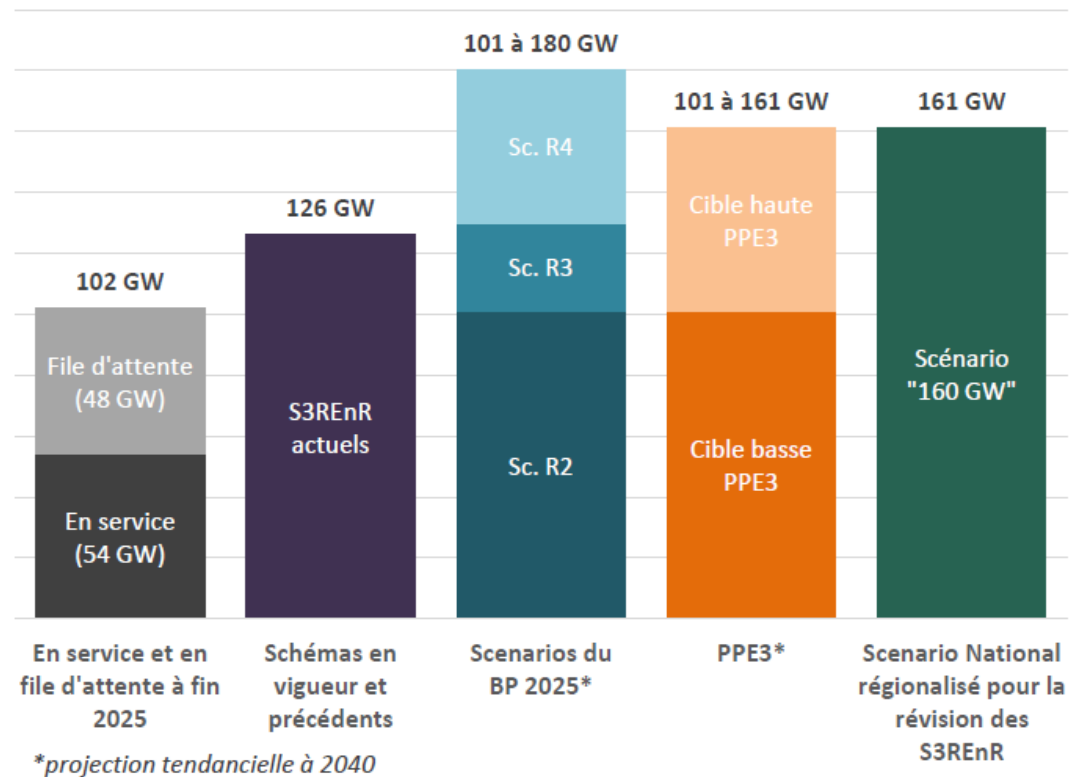
## NÉCESSITÉ D'ARTICULER LE TEMPS COURS ET LE TEMPS LONG



# Objectifs d'accueil des ENR à la maille France

LA PUBLICATION DE LA PPE 3 CONFORTE LA CIBLE DE « 160 GW » DÉFINIE PAR LA DGECE ET RTE COMME FOURCHETTE HAUTE À LONG-TERME POUR DIMENSIONNER LES SCHÉMAS

## Définition de la cible des nouvelles révisions S3REN



# Détermination de l'équilibre entre filières

DÉBUT 2025

Les discussions en comités techniques avaient permis de converger sur les points suivants :

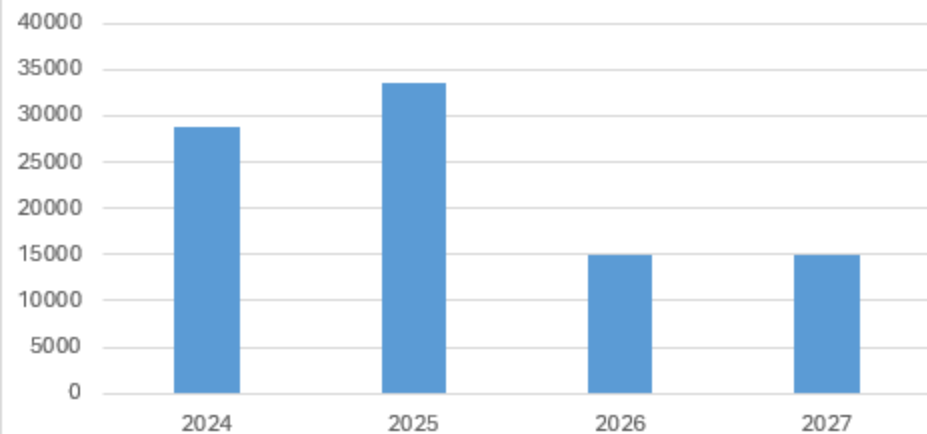
- La recherche d'un équilibre entre les filières pour la spatialisation des gisements : 40% de PV BT - 40% de PV conventionnel - 20% d'éolien
- Des critères de correction des projets recensés basés principalement sur l'état d'avancement des projets ainsi que sur leur localisation.

L'équilibre envisagé entre les filières se fondait sur :

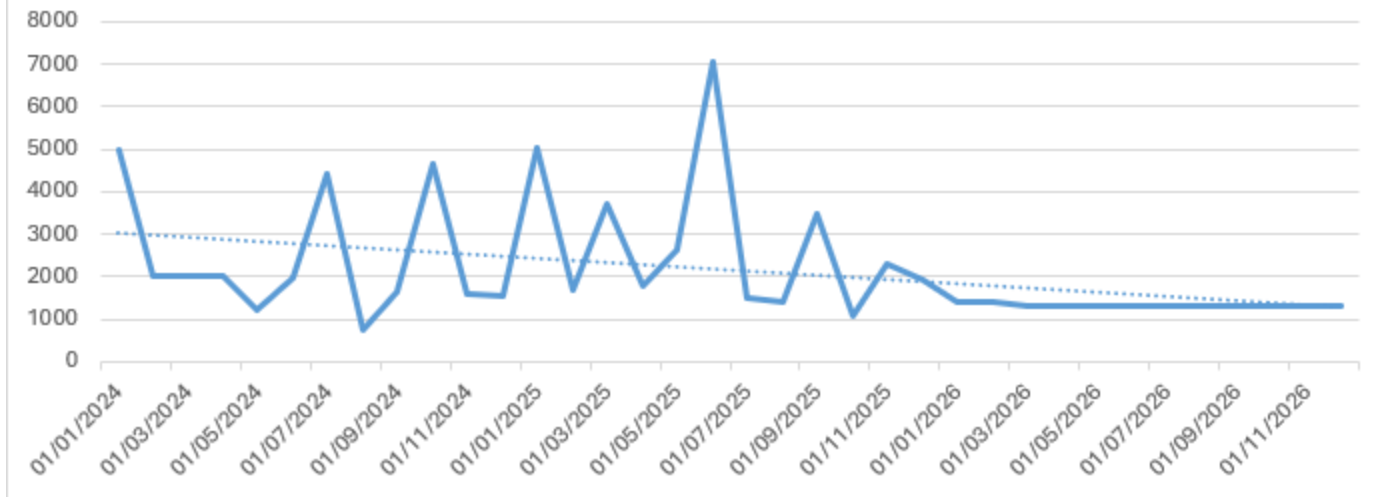
- Des estimations des GRD de projets BT comprises entre +2,5GW et +4,5GW à horizon 2040
- Des données repowering fournies par France Renouvelables (+ 918 MW à horizon 2040)
- Les déclarations d'intention de projets des producteurs sur AERO

# Actualisation nationale des projections basse tension

Historique et révision des demande de racco  
sup 36 / an



Nombre de demandes BT sup 36 / mois



- Projection en lien avec la PPE 3 et la baisse annoncée du PV BT
- Début 2025 ENEDIS prévoyait entre +2,5 GW et +4,5GW à horizon 2040
- Début 2026, ENEDIS affine ses prédictions avec la nouvelle PPE 3 et la quantité de projets raccordés entre 2025 et 2026: +1,2 GW. L'estimation d'ENEDIS a peut changé depuis le début, le rythme de raccordement n'est pas linéaire et ajusté en fonction de la PPE 3.
- Cette production régionalisée correspond aux éléments transmis par Enedis

# Détermination de l'équilibre entre filières

AUJOURD'HUI

Le 13 février 2026, la PPE3 a été publiée fixant la stratégie énergétique française 2026 – 2035. Concernant les EnR terrestres, cette stratégie privilégie le renouvellement de parcs éoliens existants et le développement raisonné des projets BT.

ENEDIS a actualisé, suite à la publication de la PPE3 et de l'évolution du mécanisme de soutien, son estimation des projets BT à + 1,2GW à horizon 2040.

Des corrections de déclaration ont également été réalisées par les producteurs impulsés par une campagne de communication de RTE suite au constat d'erreurs dans les déclarations.

De plus en plus de postes sources font l'objet de contraintes d'exploitation liées à une part trop importante de production BT non pilotable.

Le raccordement des projets BT induit des investissements plus importants avec des porteurs de projets exempts du paiement de la QP



2

# Proposition de répartition entre filières

# Détermination de l'équilibre entre filières

## PROPOSITION

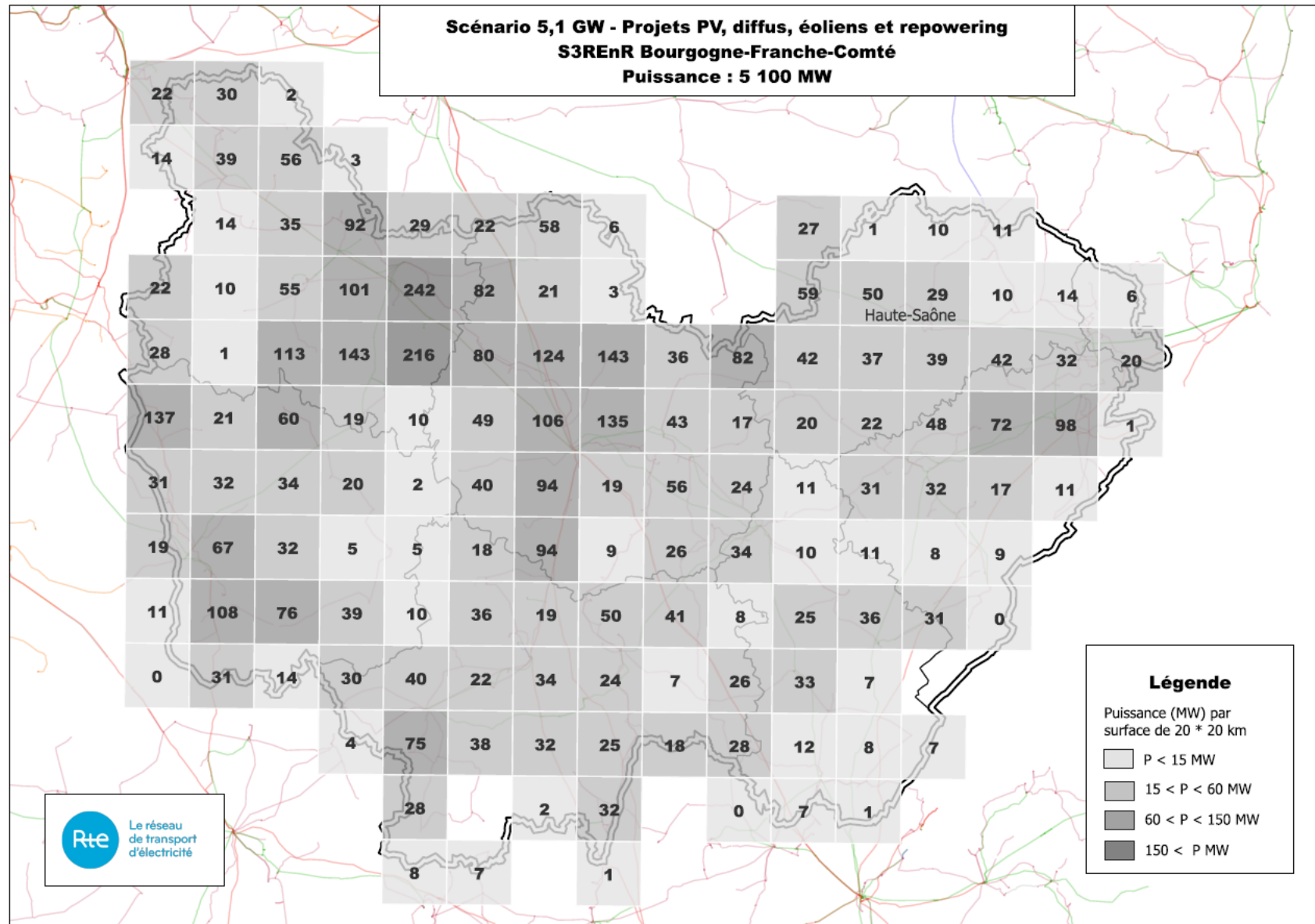
Partant des évolutions de contexte présentés précédemment, il est proposé l'évolution suivante quant à la répartition par filière

| Filière          | Proposition antérieure | Nouvelle proposition |
|------------------|------------------------|----------------------|
| Eolien           | 20%                    | 12%                  |
| Repowering       | Inclus dans l'éolien   | 18%                  |
| PV conventionnel | 40%                    | 50%                  |
| PV BT            | 40%                    | 20%                  |
| Total            | 5100 MW                | 5100 MW              |

Cette nouvelle répartition ne porte pas atteinte aux objectifs de la Région en termes de développement EnR par filière.

# Répartition régionale

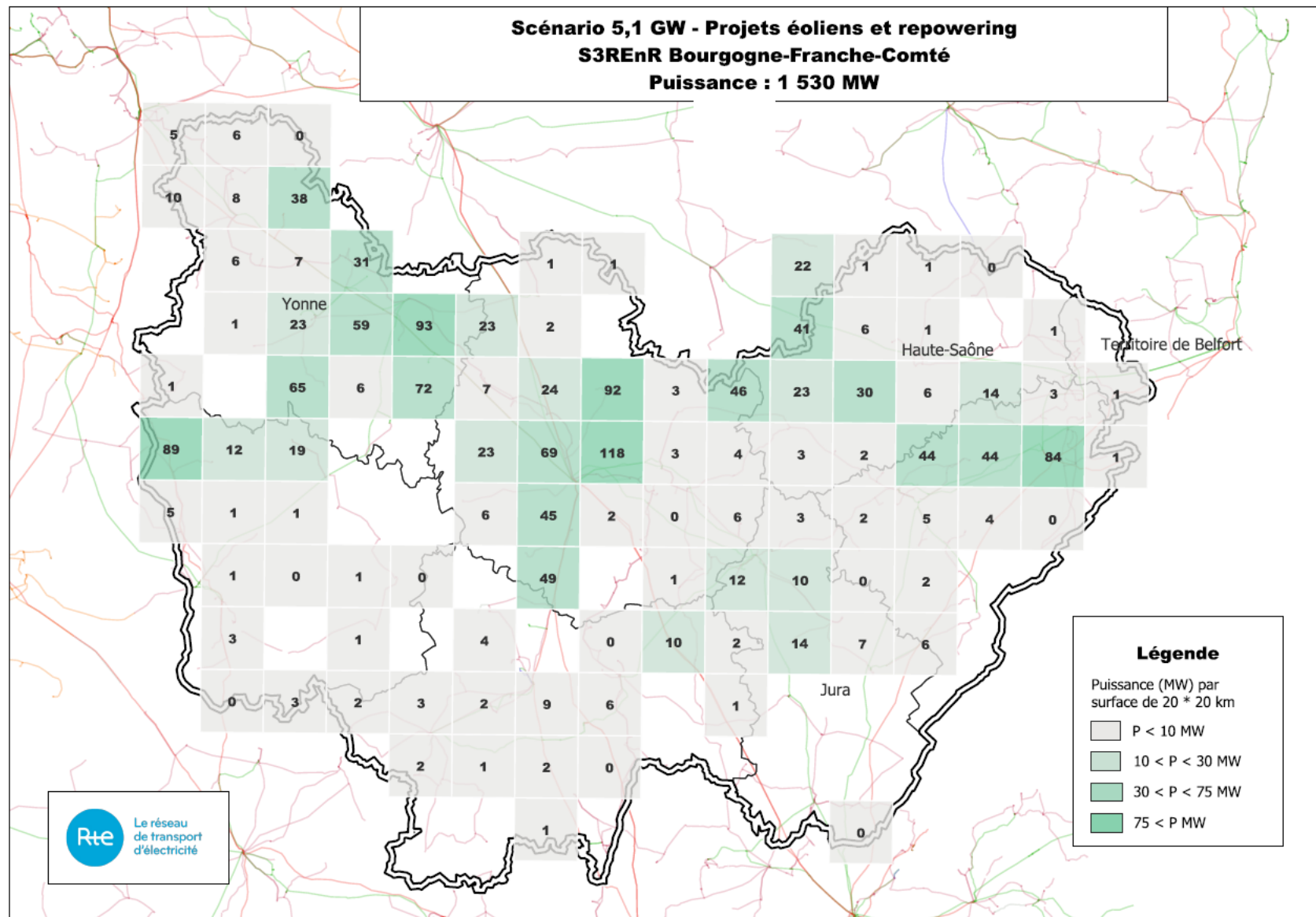
GLOBALE





# Répartition régionale

## EOLIEN ET REPOWERING





# Lancement des études V0

# Une mise à jour des hypothèses qui structurent la révision du schéma

## DES ÉVOLUTIONS QUI ONT DÛ ÊTRE INSTRUITES ET DÉCLINÉES OPÉRATIONNELLEMENT



Doctrine / méthodologie  
d'études de réseau

Poursuite de l'élaboration des évolutions de doctrine en déclinaison de la loi APER et du décret d'application, concertation de l'évolution de la Documentation Technique de Référence de RTE en cours (ex: critères des ouvrages prioritaires, amélioration de la méthode de valorisation des ouvrages à inscrire au schéma) et déclinaison opérationnelle dans les outils de la chaîne d'études de réseau.

Adaptation sur la base des conclusions issues des premiers éclairages S3REnR (BFC, NAQ et CVL) comme la prise en compte du risque de contrainte d'exploitabilité avec le PV BT et la robustesse de la dynamique de raccordement.



Hypothèses d'étude

Mise à jour du corps des hypothèses du système électrique à l'horizon 2040, conformément au SDDR ayant reçu un avis favorable de la CRE, pour garantir une cohérence sur l'ensemble des études de réseau de RTE.



Données d'entrée EnR

Mise à jour des déclarations corrigées dans AERO, du 16 mars au 24 avril, retraitées selon les modalités de retraitement validées préalablement et mise à jour du gisement sur la basse tension conformément à l'estimation de début 2026.

# Des études détaillées pour élaborer la V0 du schéma

ETUDIER DES SOLUTIONS « SUR-MESURE » ET « RÉALISTES »

## BASSE TENSION

Après les premières études pour l'éclairage, les études détaillées doivent permettre une analyse plus fine des contraintes poste par poste pour élaborer des propositions « sur mesure » sur la HTB1.

La mise à jour du gisement sur la basse tension permettra de réduire les besoins de renforcement sur la HTB1.

## HAUTE TENSION

A partir des études détaillées permettant le « remplissage » de la HTB1 par le gisement BT, les éventuelles marges résiduelles peuvent être envisagées pour répondre au gisement HT issu des déclarations dans AERO et retraitées selon les critères préalablement validés. Ensuite, le rattachement se fait sur le réseau HTB2.

- Les études détaillées doivent permettre de saisir des opportunités sur le réseau afin d'identifier des solutions optimisées, ce qui amènera à des propositions d'arbitrage pour fixer la V0 du schéma.



Faisabilité technique  
/ ingénierie

Au cours du second semestre 2025 et sans attendre la reprise des révisions, l'ingénierie de RTE s'est attelée à identifier les contraintes de faisabilité technique sur le territoire. Selon un principe d'itération entre les études de réseau et l'ingénierie de RTE, cette phase est essentielle à l'élaboration d'un schéma disposant d'ouvrages a priori faisables. Les études préalables de faisabilité devront être finalisées en vue d'une première proposition de V0 en septembre 2026 en COTECH.

La coordination avec les GRD est également une composante au cœur du processus d'élaboration de la V0

# Des études détaillées pour élaborer la V0 du schéma

## AFFINER LA VALORISATION DES OUVRAGES ET LES INTERCLASSER



Analyse plus robuste

Afin d'accroître la fiabilité des besoins de développement du réseau, RTE a complété la méthode existante (i.e. points caractéristiques en juin 4h pour les creux de consommation et 10h pour les pointes en injection) par des simulations de transit en multi-situations (avec des variantes d'équilibre offre-demande calées sur des scénarios climatiques définis).



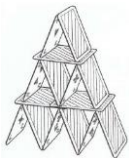
Interdépendance

Un principe de paquets d'ouvrages et d'investissements cohérents est en cours de calage pour guider les propositions qui seront faites, regroupant des créations et/ou des renforcements.



Interclassement

RTE prépare un interclassement de ces paquets selon des critères qui sont concertés dans le cadre du Comité des Clients Utilisateurs du Réseau de Transport d'Electricité (CURTE) de la Commission Accès Réseau (CAR). Ces paquets seront discutés au sein du COTECH afin de confirmer les engagements des parties prenantes sur le territoire et permettre d'engager un programme industriel guidé par les ouvrages prioritaires pour la collectivité.



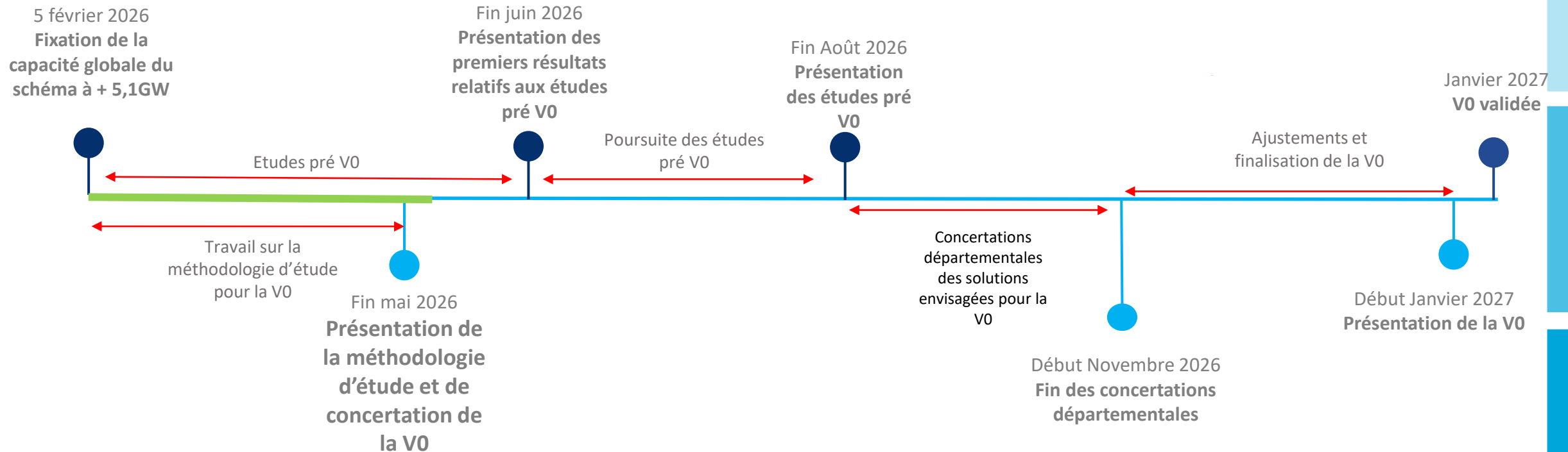
**La quote-part du schéma découlera ainsi de la combinaison de ces principales composantes :** doctrine et méthode, études de réseau, études préalables de faisabilité, coordination avec les GRD, valorisation issue des simulations en multi-situations et interclassement des ouvrages par paquets.



4

# Planning

# Planning de la V0



The logo for RTE (Réseau de Transport d'Électricité) is a white circle containing the letters 'rte' in a lowercase, sans-serif font. The background of the slide features a light blue gradient with a large, solid blue rectangle on the right side.

rte

Le réseau  
de transport  
d'électricité

# Merci